

COMPTE RENDU

Commission Locale des Usagers

Mardi 15 novembre 2022



Rédacteur : Timothée Chantrelle VNF/DDEV

I - Fonctionnement de la commission

a) La date de la prochaine commission est fixée : mardi 9 mai 2023, 14h – 16h30, accueil café à 13h30

b) N. Chartre, VNF, demande si les membres de la commission souhaitent poser des questions diverses.

Les questions diverses posées sont les suivantes :

- conditions de navigations pour les activités de loisirs nautiques (paddle, etc...)
- utilisation de la VHF
- bateaux sans permis

Il est rappelé que les compte-rendus des CLU et les documents présentés sont publiés sur l'internet de VNF.

II - Navigation, sécurité et chômage

IIa) Navigation et sécurité

- C. Dumont, VNF, présente le Services d'Information Fluvial (SIF). Cf diaporama.

Le passage à Euris est déjà opérationnel depuis fin septembre.

Mme Ackermans, ANPEI, indique qu'il faudrait améliorer l'ergonomie de NAVY (notamment en terme de couleur sur la carte). Elle indique aussi qu'il y aurait une zone blanche (zone où les bateaux ne sont plus indiqués) sur le CRS du côté de Franquevaux. Il est aussi signalé qu'il faudra bien prendre en compte les remarques de la sous-commission sécurité du matin concernant les avis à la batellerie.

N. Chartre précise que NAVY monte en puissance et les corrections et ajustements de l'application se font au fil de l'eau à travers de nouvelles versions. Il remercie les usagers pour toutes les propositions d'améliorations qu'ils pourront faire.

- G. Pierre, CNR, présente les conditions de navigation et le retour d'expérience sur l'arrêt de navigation récent. Cf diaporama.

L. Beilmann, Agis, souhaite que soient définies des zones de replis pour débarquer des passagers en urgence (comme par exemple lors de l'évènement de logis-neuf), sur des quais pas forcément inscrits dans GESCALE. Des études datant des années 2010 devraient exister.

Il est convenu que la CNR analyse ce sujet et fasse à retour lors de la prochaine CLU.

La CNR, indique qu'il n'y a pas eu de problèmes de navigation sur le Rhône dû à la période de grande sécheresse de cet été du fait de l'aménagement de celui-ci (contrairement au Rhin par exemple). En terme de mouillage aucune difficulté sur le chenal de navigation du Rhône mais une attention est à avoir sur certaines écluses.

- S. Devillers, CNR, présente le Schéma de stationnement des bateaux de marchandise. Cf diaporama

CNR a réalisé une analyse afin de compléter et mettre à jour l'étude conjointe réalisée par CNR et VNF sur ce sujet il y a 3 ans environ. Elle la présente en indiquant les sites potentiellement à aménager et aménageables.

La suite de l'étude de faisabilité aura lieu début 2023 pour les 8 sites envisagés sur le Rhône. A l'issue de l'étude de faisabilité, CNR reviendra vers la commission (fin 2023) pour la priorisation des quais pour des études et travaux envisagés sur la période 2024-2026.

- A. Janin, CNR, informe que l'étude est lancée pour un appontement grande plaisance à Viviers. Il indique aussi qu'une étude pour un appontement à Laudun l'ardoise est prévue pour 2023.

Mme Ackermans, ANPEI, indique qu'il serait intéressant d'avoir un ponton de 50m sur Arles pour la plaisance, ce secteur étant particulièrement déficitaire.

- G. Alves, DDT 69, annonce à la CLU qu'une réunion d'information est prévue le 20 novembre à la DDT et par teams concernant l'arrêté relatif aux qualifications des équipages.

Iib) Chômages

- I. Vallance, VNF, présente les prévisions de chômages 2024. Cf. diaporama.

III - Chantiers en cours et prévus

- B. Velty, VNF, présente les travaux réalisés en 2022 et les projets 2023. Cf. diaporama.

Plusieurs remontés des usagers concernant ce point :

Berges Charentenay : la position des perches vis-à-vis des palplanches (solution provisoire) n'est pas adaptée en période de hautes eaux.

Ecluse de Tarragnoz : il faut bien dégager les bollards car les barrières ne permettent pas un amarrage facile

Portes du Vidourle : Il y a des ducs d'albe pour le commerce mais pas pour la plaisance qui se développe pourtant sur le CRS

Sucrière : Quelle date de fin des travaux ? réponse de VNF : fin des travaux d'ici la fin d'année normalement

A. Ackermans, ANPEI, demande s'il est possible d'ajouter un duc d'albe sur la digue de Charentenay pour mieux indiquer le rétrécissement de la voie d'eau.

L'ensemble de ces points seront examinés par VNF.

IV - Développement, transport et tourisme

- R. Bioud, VNF, présente le trafic fret du bassin 2022. Cf. diaporama.
- N. Chartre, VNF, présente l'avancement de l'évolution des niveaux de service de VNF. La démarche est en cours. A ce stade le diaporama présenté en séance n'est pas diffusable.
- N. Chartre, VNF, indique que VNF a signé en juillet un contrat de concession pour une durée de 14 ans avec la société ENGIE pour la construction, l'entretien et l'exploitation de bornes électriques et bornes à eau pour les paquebots fluviaux et les péniches hôtels de la Saône de Saint-Jean-de-Losne à Lyon et pour le Rhône dans Lyon. Leur mise en service est programmée pour l'automne 2023. La CNR engage le même travail sur le Rhône est équipé d'ores et déjà le nouvel appontement d'Arles
- T. Chantrelle, VNF, présente l'actualité tourisme 2022 notamment le lancement politique du Club de la Croisière Fluviale à Arles le 9 novembre, club mis en place à l'initiative de la CNR et de VNF . Cf. diaporama.
- A. Janin, CNR, et N. Chartre, VNF, présentent le schéma d'axe fluvial Rhône Saône, Œrizon 2035, réalisé conjointement par VNF et la CNR, dans le cadre de la démarche de bassin portée par le délégué interministériel JC Baudouin.

- G. Pierre, CNR, présente l'extension géographique du périmètre de CNR suite à la loi d'aménagement du Rhône à partir du 29 septembre 2022.

V – Questions diverses

Compte tenu de l'heure avancée les trois questions posées en début de CLU n'ont pas pu être développées.